

Fiche capitalisation N°1

DÉFINIR DES OBJECTIFS ET DES VALEURS PARTAGÉS **Identification du sens partagé d'une voix collective**

CAPITALISATION DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION

Construire une voix collective capable d'influer sur l'action publique est une démarche longue et souvent coûteuse pour ceux qui y prennent part – que ce soit en termes de temps ou en termes de contribution financière. Celle-ci ne peut donc se déployer qu'à partir d'une reconnaissance claire de chaque membre de l'objectif et de l'intérêt commun poursuivi.

Le processus de définition des objectifs de cette démarche collective et la mise en avant de ses ambitions à court et à long terme sont donc le premier pas essentiel pour se positionner à la fois envers ses membres et envers les interlocuteurs extérieurs. Or ce processus est un défi perpétuel face à la diversité des logiques, des intérêts et des imaginaires qui cohabitent, voire se contredisent, au sein d'un réseau ou d'une organisation.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine

- *Comment s'est déroulé le processus de construction d'une vision commune entre les différents acteurs (jeunes, producteurs, et administration centrale) membres de votre organisation ? Quel en a été le facteur déclenchant ou le diagnostic initial?*

L'ONG GERES et l'ONG AMEDD, à partir d'un retour d'informations des producteurs et des constats par observations directes sur la mise en œuvre des projets et programmes du domaine des « agro-carburant » dans la région de Sikasso, ont initié un dialogue national sur le développement des agro-carburants. Ce dialogue s'est construit localement puis a été porté nationalement par les autorités locales en impliquant les acteurs de la société civile obligeant ainsi l'ensemble des parties à reconsidérer ou du moins à préciser leur position. L'objectif alors visé est que sur la base des éléments d'éclaircissement apportés par un dialogue informé et constructif de sortir du débat stérile du « pour ou contre les agrocarburants » alors que des milliers d'hectares et de producteurs sont déjà concernés.

- *Quelles ont été les étapes de cette construction ? Quels en sont les produits éventuels (Chartes, etc.) ?*

A partir d'une revue de la littérature récente sur la question des agro carburants et une compilation des résultats de la recherche-action menée à travers le projet ALTERRE, une synthèse du point des connaissances sur le jatropha curcas est faite. Elle a concerné le niveau de connaissance technique (système de production, phytopathologie, extraction de l'huile, l'utilisation de l'huile comme carburant pour le fonctionnement des équipements de services énergétique et les conditions de rentabilité économique des filières agro carburant).

Se basant sur le point des connaissances, **un atelier a été organisé pour la constitution d'une base commune d'information.** Différentes forces vives locales (les autorités coutumières locales impliquées dans la gestion des terres, les maires des 9 communes, les représentants des associations de producteurs agricoles, les chambres consulaires de l'agriculture et des métiers au niveau locale etc.) ont pris part à cette rencontre ainsi que les différents porteurs de projets agro-carburant (à l'exception de quelques uns d'entre eux) et les services technique dans la zone. Cet atelier a été suivi de la diffusion de messages radiophoniques sur la base de la synthèse du point de connaissance scientifique et des résultats de l'atelier. Un rapport de situation a été élaboré et transmis à l'assemblée régionale

de Sikasso, collectivité responsable de la politique de développement régionale et la mise en cohérence des projets et programmes au niveau régional

Les travaux susmentionnés, ont permis de réaliser **un atelier de regards croisés des acteurs** politiques régionaux, les structures techniques régionales et organisations de la société civile a été organisées à Sikasso.

Par la suite, **une table ronde de partage des savoirs a été organisée à Bamako**. Elle a réunis les décideurs nationaux du domaine de l'agriculture, la foresterie, de l'énergie ainsi que les acteurs politiques et la société civile. La rencontre a examiné l'environnement des acteurs qui travaillent dans le domaine du jatropha curcas ainsi que leurs niveaux d'information sur les connaissances sur la plante, et les conditions de sa mise en culture. Le résultat a été, au-delà des échanges d'expériences, l'élaboration d'un tableau qui précise les réalités sur le jatropha curcas sur la base de vécu des participants et sur la base de la revue des points de connaissance scientifique sur la culture.

- *Si vous êtes impliqués dans la coordination d'un réseau composé de diverses organisations, quel rôle peut jouer ce réseau dans le renforcement de chacune des organisations membres ? Comment chacune de ces Organisations perçoit-elle son intérêt à participer à une démarche collective ?*

En étant membre d'un réseau multi acteurs, ce réseau peut jouer le rôle de partage des savoirs et de construction de base commune d'information par rapport aux enjeux de développement. Cette disposition donne une bonne capacité et disposition de plaider pour un changement au niveau des politiques de développement.

- *Quel a été le rôle du partenaire français dans la construction de cette vision commune et dans la définition des objectifs ? Ce rôle a-t-il évolué ? Comment ce rôle est-il vu par le partenaire français ? Avez-vous une idée de la vision du partenaire français sur ce point ?*

Le rôle du partenaire Français a été de donner des éclairages à chaque fois que cela a été nécessaire (fourniture de la documentation, synthèse des connaissances actuelles sur la problématique). Un autre élément important a été la participation du partenaire français aux grandes rencontres et le soutien du processus de réflexion dans les différentes assises.

Le partenaire GERES a toujours agit en position de renforcement des capacités. L'évolution remarquable de 2007 à 2012 a été la composition d'une équipe de travail à majorité AMEDD et le coaching pour une montée en puissance des membres de l'équipe. Une forte implication du partenaire du sud dans l'ensemble de la gestion des processus.

Fiche capitalisation N°2

ANCER ET PÉRENNISER L'EXISTENCE D'UNE VOIX COLLECTIVE :

Outils d'information et de mobilisation

L'un des principaux défis d'une démarche de plaidoyer est celui de son ancrage dans les réalités et les revendications locales de ses membres. Seul cet ancrage permet d'éviter que la voix collective (qu'elle soit celle d'une organisation, d'un réseau, d'une alliance, etc.) ne se présente que comme une simple coalition d'intérêts ponctuels et ne survive pas à une échéance politique ou un succès spécifique. Se pose ainsi en permanence la question du lien entre des leaders associatifs, nécessairement tournés en grande partie vers les partenaires extérieurs, et les attentes des membres de la base en perpétuelle évolution.

Le développement d'outils d'information et de mobilisation des populations locales, et la mise en lien avec d'autres dynamiques de mobilisations collectives sont des éléments fondamentaux de l'ancrage social de cette voix collective dans une diversité de contextes locaux.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- *Comment identifiez-vous aujourd'hui la « base sociale » ou encore « l'objet social » sur lesquels vous construisez votre action ? Comment cette base sociale ou cet objet social ont-ils évolué ? Comment parvenez-vous à renforcer l'ancrage social de votre action collective vis-à-vis des populations locales ?*

Dans le cadre du projet « démythification des agro carburant au Mali » la stratégie de mise en œuvre est basée sur le soutien à des organisations de la population dont le rôle habituel est de porter ce genre de dynamique.

Au niveau local, l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) a son démembrement au niveau local qui d'habitude organise des concertations locales.

Au niveau régional l'Assemblée régionale est le porteur institutionnel des débats et réflexions sur le développement régional avec un focus sur le développement agricole et la dynamique économique rurale.

Des séances de travail ont été faites avec les responsables/leaders de ces organisations en guise de renforcement de capacité dans la conduite de tels processus.

Ces organisations ont une grande légitimité auprès des populations et également constituent des interlocuteurs des autorités locales et nationales. Ce positionnement dans le choix des porteurs

de débats politiques tient compte de la durabilité dans le suivi du processus de construction de vision commune par rapport aux problématiques de développement.

L'évolution observée dans le cadre de notre projet est que ces organisations porteuses ont renforcé leur niveau de connaissance à travers les échanges au cours du processus et sont maintenant capable de porter plus haut les enjeux des agro carburant.

- *Quels sont les outils d'information, de mobilisation et de mise en débat de vos positions qui vous permettent de ne pas rester « bloqués » à un niveau de représentation soit trop local, soit trop national, soit trop international? Quels outils pourriez-vous encore mettre en place pour mieux articuler ces différentes échelles de représentation ?*

L'ensemble des résultats du processus sont dans différents rapports en français facile. Le processus s'est déroulé dans une stratégie « apprendre en faisant » avec l'ensemble des acteurs. Le fait de partir du niveau local au niveau national avec une participation des acteurs locaux à chaque niveau constitue un moyen de laisser la porte ouverte entre les différents niveaux.

- *Existe-t-il des dynamiques collectives de même nature que la vôtre sur la zone et le secteur concernés ? De quelle manière parvenez-vous à articuler votre action avec celles-ci ?*

Dans le domaine du développement des mesures d'adaptation au changement climatique, il existe une dynamique similaire dans la région de Ségou au Mali. Notre organisation est membre de ce réseau. Nous partageons nos outils et nos savoirs faire issus de la mise en œuvre de notre projet dans cet espace de construction de dialogue informé.

Fiche capitalisation N°3

GARANTIR L'EXPRESSION D'UN INTÉRÊT PARTAGÉ

Degrés d'autonomie vis-à-vis des partenaires, Nationaux et internationaux

La pérennité et la légitimité d'une voix de la société civile dépendent largement de sa capacité à garantir l'expression d'un intérêt collectif et de mettre en avant une autonomie de vue et de voix face à la spécificité des intérêts de ses membres et ses partenaires.

Pour prendre la mesure de cette autonomie, chacun des projets est amené à s'interroger à la fois sur les différents types d'acteurs face auxquels il peut exister un risque de dépendance et d'instrumentalisation, et sur les différentes dimensions de cette dépendance, qu'elle soit identitaire, statutaire ou financière.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- *Comment parvenez-vous à éviter l'instrumentalisation politique négative de votre dynamique collective c'est à dire à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement au point de se déconnecter des revendications de votre base sociale ou de votre objet social ? Avez-vous été confronté à ce risque ? Quels ont été les moyens de le contourner ?*

Depuis le développement de l'initiative de projet de démystification des agro carburant au mali, une analyse fine a été faite de l'environnement institutionnel et le jeux des différents acteurs en présence. Dès lors le choix de la stratégie (identification des porteurs de dynamique à chaque niveau) a permis d'éviter l'instrumentalisation de la dynamique par des acteurs politiques et ou des structures para gouvernementales ou gouvernementale.

Il faut également noter notre statut d'organisation non gouvernementale dont le positionnement et l'envergure est connue par les pouvoirs politiques et administratifs dans le pays

- *Comment abordez-vous la question de l'autonomisation de ce collectif vis-à-vis de l'accompagnement du partenaire français ? Quelles sont les évolutions éventuelles dans l'autonomie vis-à-vis de ce partenaire (que ce soit en matière de statut juridique, de gouvernance interne, d'identité dans la prise de parole face aux pouvoirs publics, ou de développement d'outils de financement autonomes)?*

Tous les acteurs locaux connaissent le partenaire Français et son mode d'intervention sous forme de renforcement des capacités du partenaire du sud dans la mise en œuvre des projets

programme. Cette position a été affirmée et affichée de sorte que l'autonomisation se voit à travers une montée en puissance du partenaire du sud dont le mandat institutionnel (accord-cadre avec le gouvernement du pays) lui permet d'alimenter de façon durable ces dynamiques collectives autour des enjeux de développement locaux et nationaux

- *Etes-vous confronté à un défi d'autonomie vis-à-vis d'autres partenaires ou interlocuteurs extérieurs (interlocuteurs locaux, organisations de la société civile, partenaires internationaux, etc.) ? Si oui, lesquels ? Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie face à ces acteurs?*

Nous ne sommes pas confrontés à des défis d'autonomie vis-à-vis d'autres partenaires. La stratégie utilisée pour rester libre dans le positionnement est la diversification du partenariat et le développement de projet évitant la dépendance vis-à-vis d'un seul partenaire

Fiche capitalisation N°4

DÉFINIR LES MODES DE GOUVERNANCE ET DE REPRÉSENTATION :

Modalités d'organisation d'une voix collective

La légitimité, l'ancrage et l'autonomie d'une voix collective sont largement dépendants de la définition de modes de gouvernance adaptés au sein de l'organisation ou du réseau : faut-il structurer formellement le réseau pour assurer sa reconnaissance officielle ? Comment en définir les représentants ? Quels modes de concertation pour s'accorder sur des positions ? Au sein de chaque dynamique collective se pose ainsi la question du lien entre la légitimité, la représentativité, et l'efficacité des formes de représentations mises en place. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- *Avez-vous / souhaitez-vous donner un cadre formel à votre dynamique collective? Quels sont, selon vous, les dangers de cette « formalisation » ? Existe-t-il une tension entre le besoin de règles communes du collectif et le risque que ce cadre formel ne nuise à un dialogue souple et inclusif? Comment y faire face ?*

Nous ne souhaitons pas donner un cadre formelle à notre dynamique collective. Les organisations, cadre de dialogue et les structures existent déjà et sont fonctionnels. Il suffit d'alimenter le processus et d'accompagner si nécessaire les acteurs

- *Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'identification des participants et des représentants de cette voix collective ? Quels critères et quels processus avez-vous mis en avant pour désigner ces représentants? Certains de ces critères sont-ils en contradiction entre eux ?*

Nous n'avons pas rencontré des difficultés dans l'identification des participants et des représentants des organisations

- *Comment définissez-vous le positionnement du partenaire Nord dans cette dynamique collective? Est-il à l'initiative de sa construction ? Est-il représenté au sein de cette voix collective ? Comment son accompagnement a-t-il évolué ?*

Tous les acteurs locaux connaissent le partenaire Français et son mode d'intervention sous forme de renforcement des capacités du partenaire du sud dans la mise en œuvre des projets programme. Cette position a été affirmée et affichée de sorte que l'autonomisation se voit à travers une montée en puissance du partenaire du sud dont le mandat institutionnel (accord-

cadre avec le gouvernement du pays) lui permet d'alimenter de façon durable ces dynamiques collectives autour des enjeux de développement locaux et nationaux